

Janvier 2017

L'immigration en hausse dans le Canada atlantique

- L'immigration au Canada atlantique a augmenté, en partie parce qu'on a davantage recours aux programmes des candidats des provinces; cette augmentation va se poursuivre grâce au nouveau Programme pilote d'immigration au Canada atlantique du gouvernement fédéral.
- Malgré les résultats d'emploi positifs pour les immigrants économiques qui choisissent de demeurer dans la région, les taux de conservation demeurent faibles dans l'ensemble.
- Les longs délais de traitement empêchent le milieu des affaires de recourir efficacement à l'immigration.

Le nombre d'immigrants au Canada atlantique a triplé depuis 2002, atteignant un nombre record de 8 300 immigrants en 2015. Une autre augmentation a été observée l'an dernier, avec plus de 11 600 nouveaux immigrants au cours des neuf premiers mois de 2016. Près de 80 % de ces immigrants se destinent aux principaux centres urbains de la région, soit les quatre capitales des provinces, plus Moncton et Saint John.

Cette augmentation est attribuable aux immigrants admis par l'intermédiaire des programmes des candidats des provinces, dans le cadre desquels les provinces sélectionnent et désignent des immigrants éventuels. Ces derniers, après avoir subi un examen médical, un contrôle de la sécurité et d'autres tests de sélection, sont approuvés par le gouvernement fédéral et obtiennent la résidence permanente.

Le nombre de demandeurs principaux arrivés dans le cadre de ces programmes dans la région du Canada atlantique était de 1 725 en 2015. Si l'on ajoute les époux et les personnes à charge, le nombre total d'immigrants issus des programmes des candidats des provinces en 2015 s'élevait à 4 640. Le Nouveau-Brunswick (1 765) et la Nouvelle-Écosse (1 395) ont reçu les nombres les plus élevés de candidats, suivis de l'Île-du-Prince-Édouard (950) et de Terre-Neuve-et-Labrador (530).

Le nombre total d'immigrants que chaque province peut désigner est limité par le gouvernement fédéral; en 2016, on a autorisé la région à désigner un total de 2 325 demandeurs principaux.

Toutefois, les provinces atlantiques peuvent également désigner 1 975 demandeurs principaux additionnels par l'intermédiaire du processus Entrée express du gouvernement fédéral. Entrée express a été introduit en janvier 2015 sous forme de système en ligne visant à accélérer le traitement des demandes des volets économiques existants et à accorder la priorité aux demandeurs jugés comme ayant les meilleures chances de réussir au Canada.

Seulement 1 560 immigrants sont arrivés au Canada atlantique dans les catégories de l'immigration économique fédérale en 2015, principalement dans les volets des travailleurs qualifiés (fédéral) et de la catégorie de l'expérience canadienne. D'autres programmes fédéraux destinés aux immigrants, principalement dans les catégories du regroupement familial et des réfugiés, ont permis d'accueillir 2 100 immigrants. Le nombre de réfugiés a fait un bond l'an dernier, plus de 3 100 réfugiés syriens ayant été admis dans la région entre novembre 2015 et septembre 2016.

Le Conseil économique des provinces de l'Atlantique estime que le nombre total de candidats des provinces dans le Canada atlantique pourrait s'élever à 10 600 immigrants par année, si les provinces accueillent le nombre maximal qui leur est accordé par le gouvernement fédéral et que le ratio récemment établi de demandeurs principaux par rapport aux époux et aux personnes à charge demeure le même. Cela signifie que le total de l'immigration dans la région pourrait atteindre en moyenne 13 900 immigrants par année, même si le nombre de réfugiés est ramené à des niveaux plus normaux.

Au-delà de ces programmes, le gouvernement fédéral et les provinces atlantiques ont annoncé en 2016 la tenue d'un Programme pilote d'immigration au Canada atlantique qui allait permettre d'accueillir 2 000 demandeurs principaux de plus en 2017, pour un total présumé d'environ 4 800 immigrants additionnels. Si ces totaux sont atteints, la région de l'Atlantique pourrait accueillir jusqu'à 18 700 immigrants.

[Tableau 1

Le programme des candidats des provinces est responsable de la croissance de l'immigration dans le Canada atlantique

- Réfugiés syriens
- Programme des candidats des provinces
- Catégorie économique (fédéral)
- Autres (catégorie du regroupement familial, autres réfugiés)

Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada * Janvier à septembre uniquement]

Intégration et rétention

Les immigrants prennent un certain temps à s'intégrer, mais ils obtiennent en général des résultats économiques positifs dans le Canada atlantique.

Pour les personnes âgées de 25 à 54 ans ayant immigré au Canada atlantique, le taux d'emploi – la part de la population qui occupe un emploi – est en moyenne de 69 % au cours des cinq premières années d'établissement. Pour les immigrants qui s'y trouvent depuis dix ans ou plus, le taux d'emploi passe à 82 %, un pourcentage plus élevé que celui des Canadiens nés au pays, qui est de 79 %.

Pour les demandeurs principaux d'un programme des candidats des provinces arrivés depuis 2005, le revenu d'emploi au cours de la première année dans le Canada atlantique était en moyenne supérieur de 3 % à celui de tous les déclarants. Après cinq ans, leurs revenus étaient de 17 % supérieurs à la moyenne du Canada atlantique.

Toutefois, le faible taux de rétention régional des immigrants illustre les limites de la politique d'immigration et freine l'augmentation de la population. Dans le cas des demandeurs principaux qui remplissent une déclaration de revenus, qu'ils soient issus d'un programme des candidats des provinces ou du Programme de travailleurs qualifiés (fédéral), seulement 64 % de ceux qui arrivent dans les provinces de l'Atlantique remplissent une déclaration de revenus dans la région un an plus tard. Après cinq ans, le taux de rétention des déclarants ayant immigré au Canada atlantique tombe à 47 %.

Considérations liées au programme

L'augmentation de l'immigration dans le Canada atlantique dépendra en grande partie de l'intérêt démontré par les employeurs à recruter des travailleurs étrangers permanents. La plupart des volets provinciaux exigent une offre d'emploi et Entrée express favorise les demandeurs qui détiennent déjà une offre d'emploi.

[Tableau 2 :

Les immigrants de l'Atlantique trouvent des emplois, mais prennent du temps à s'intégrer

Taux d'emploi* par statut d'immigrant, moyenne pour 2011-2015 (%)

- Immigrant, arrivé depuis 5 ans ou moins
- Immigrant, arrivé depuis 10 ans ou moins
- Immigrant, arrivé depuis plus de 10 ans
- Né au Canada

CA TNL IPÉ NÉ NB

Source : Statistique Canada (Enquête sur la population active)

* Proportion de la population occupant un emploi, âgée entre 25 et 54 ans]

[Tableau 3 :

La rétention à long terme des immigrants dans la région de l'Atlantique demeure un défi de taille

Taux de rétention* des demandeurs principaux de la catégorie économique ayant rempli une déclaration de revenus par nombre d'années depuis l'établissement (%)

1 an 5 ans

TNL IPÉ NÉ NB QC ON MB SK AB CB

* Moyenne des cinq dernières années

Source : Statistique Canada (Base de données longitudinales sur l'immigration), calculs du CEPA]

Toutefois, les longs délais de traitement empêchent le milieu des affaires de recourir efficacement à l'immigration. Le gouvernement fédéral traite actuellement des demandes complètes en ligne en moins de six mois avec Entrée express (cela ne comprend pas le temps requis pour que les immigrants soumettent un profil, qu'ils soient invités à présenter une demande, puis qu'ils soumettent leur demande). Pour les autres demandes de candidats des provinces, toutefois, les délais de traitement du gouvernement fédéral sont de 16 mois, un délai préoccupant, quoique les employeurs peuvent avoir recours au Programme des travailleurs étrangers temporaires pour obtenir plus rapidement un travailleur étranger. Le gouvernement fédéral doit s'assurer qu'il dispose des ressources suffisantes pour traiter toutes les demandes des volets économiques en temps opportun, y compris celles du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique et toutes celles des candidats des provinces.

Les employeurs désirent faire venir des travailleurs étrangers le plus rapidement possible, mais ils ont parfois besoin d'aide pour comprendre le processus d'immigration et décider du programme d'immigration qui leur convient le mieux. Le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique proposé ajoutera un volet de plus aux volets d'immigration fédéraux existants ainsi qu'aux programmes réguliers des candidats des provinces et d'Entrée express dans chacune des provinces atlantiques.

Enfin, la sélection des immigrants économiques doit assurer un équilibre entre les besoins immédiats du marché du travail, qui peuvent inclure une offre d'emploi réservé, et les facteurs

qui contribuent à la réussite à long terme et à un taux élevé de rétention, par exemple la maîtrise de la langue et la capacité à bien s'intégrer en ce qui concerne les époux et épouses. Avec le temps, le développement de regroupement de communautés d'immigrants pourrait aussi aider à faciliter l'intégration et à améliorer la rétention.

La fiche de rendement est publiée quatre fois par année par le Conseil économique des provinces de l'Atlantique (CEPA) et est parrainée par la Banque Scotia. Toute reproduction, redistribution ou modification d'une partie du présent document est interdite sans le consentement écrit exprès du CEPA. Bien que les sources d'information utilisées soient jugées fiables, la Banque Scotia, Scotia Capital Inc., le CEPA de même que leurs éditeurs et employés déclinent toute responsabilité en ce qui concerne les renseignements et analyses fournis dans le présent document.

® Marque de commerce enregistrée de la Banque Scotia.